



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

de l'association Tai Chi Chuan Parempuyre Harmonie et Santé

5 avril 2024

à 18h30 au Club House du Complexe Léo Lagrange à Parempuyre

**Je vous convie à l'Assemblée Générale Extraordinaire de notre association
le 5 avril 2024.**

Ordre du jour :

- modification des statuts sur les articles suivants , afin d'intégrer la pratique du « Mahjong » au sein de l'association, :
 - article 1, généralité sur notre association
 - article 2, l'objet de notre association
 - article 6, souscription à une licence fédérale

Je compte sur votre participation.

Avec mes remerciements pour votre participation,

La présidente, Agnès Feugas